



Le 21 septembre 2010

Avis à la collectivité

Shell informe les membres de la collectivité de Montréal-Est qu'en date du 11 septembre 2010, elle a débuté l'arrêt des unités de raffinage à sa raffinerie de Montréal-Est et que l'arrêt complet de toutes ses unités de raffinage est prévu pour le milieu d'octobre 2010.

Bien que toutes les mesures aient été prises pour réduire au minimum les inconvénients potentiels pour la collectivité, l'arrêt des unités pourrait occasionner des flammes hautes aux torchères à certains moments et l'émission d'un bruit continu pendant le brûlage.

Shell est consciente des préoccupations que le brûlage à la torchère peut susciter chez les membres de la collectivité, en particulier chez ses voisins immédiats, et tient à les rassurer.

Comme pour toutes les activités menées par Shell, les travaux d'arrêt des unités sont exécutés en respectant des normes de contrôle très strictes en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

En janvier 2010, Shell a annoncé son intention de cesser ses activités de raffinage à Montréal-Est et d'entreprendre un processus visant à convertir ses installations en terminal. Les activités décrites ci-dessus font partie de ce processus.

La raffinerie Shell de Montréal-Est est membre de l'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM) dont les priorités sont la qualité de l'environnement, la prévention des accidents et l'engagement social. L'objectif de cet avis est d'informer la population avoisinante de tout événement susceptible d'être perçu à l'extérieur du site industriel.

Pour renseignements :

Nicole Belval

Représentante principale, communications

(514) 640-8515

nicole.belval@shell.com

Transmission :

- CLIC et CMMIC-EM via l'AIEM (et site Internet)
- Bureau de la Ville de Montréal-Est
- Ville de Montréal-Environnement
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs